

# Le Lovenox et des réactifs d'analyses en pénurie

● Risque d'une 4<sup>e</sup> vague en Algérie/P'senhadji : nécessité d'augmenter la cadence de vaccination à 400 000 doses par jour

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5441 - Jeudi 5 août 2021 - Prix : 10 DA

Impliqué dans des affaires de corruption

## Abdelmoumen Ould-Kaddour extradé vers l'Algérie



Problème d'oxygène dans les hôpitaux

## Saida Neghza pointe du doigt la Issaba

### En Tunisie le calme règne toujours

Par Mohamed Habili

**S**i, s'agissant de la Tunisie, il n'est pas facile de voir venir les événements, à moins de deux semaines du tournant du 25 juillet, il est possible néanmoins d'écarter avec une quasi-certitude ceux qui n'ont aucune chance de se produire, à moins d'un complet retournement de conjoncture, dont le premier à faire les frais serait le président Kais Saïed lui-même. Quand on ne peut se guider sur des faits positifs, on peut du moins s'en remettre à ceux qui dans le contexte en question manquent toujours à l'appel. S'il y avait des troubles en Tunisie, ou mieux encore, un vaste mouvement de protestation appelant au retour à la situation d'avant le 5 juillet, selon les vœux de bien des oppositions, à ce moment oui, il deviendrait facile de faire des prédictions, c'est-à-dire de devancer les événements. Il n'y aurait d'ailleurs dans ce cas qu'à regarder dans la direction qu'ils indiqueraient pour s'y reconnaître. Pour avoir des réponses à ses questions. Quelque chose qui n'a pas lieu, mais qui aurait pu se produire, n'est pas moins significatif d'une situation que quelque chose d'autre également en rapport avec celle-ci mais qui serait quant à lui réellement advenu. Dans l'examen d'une réalité quelle qu'elle soit, on ne relève pas seulement ce qui arrive mais tout autant ce qui n'arrive pas mais qui aurait pu ou même dû arriver.

Suite en page 3

### Réunion du Haut Conseil de Sécurité

## Fermes instructions de Tebboune pour régler la crise de l'oxygène



Ph/D. R.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'examen et au suivi de la situation générale sur les plans sécuritaire et sanitaire, ainsi qu'aux préparatifs des prochaines échéances locales et de la rentrée sociale, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Page 2

Affaire Pegasus

## Belhimer : une preuve de plus que nul n'est à l'abri de la cybercriminalité



Le théâtre et le cinéma en deuil

## Décès de l'artiste Saïd Hilmi

## A partir d'aujourd'hui dans 37 wilayas La mesure de confinement reconduite pour 10 jours

La mesure de confinement partiel à domicile dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus est reconduite de 20h00 au lendemain à 6h00 du matin dans 37 wilayas du pays pendant 10 jours à partir d'aujourd'hui jeudi, a indiqué, hier, un communiqué des services du Premier ministre. Elle concerne les wilayas d'Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Bèchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Relizane et Ouled Djellal. Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a décidé la suspension de l'activité de transport inter-wilayas durant les week-ends dans les 37 wilayas concernées par le confinement. Ces mesures comprennent également la reconduction de la suspension du transport urbain et ferroviaire des voyageurs durant les week-ends, dans ces wilayas. Il a été, également, décidé de reconduire la mesure de fermeture des activités qui se caractérisent par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination. Il s'agit des activités des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et des salles de sport, des maisons de jeunes et des centres culturels, a détaillé la même source. M. Benabderrahmane a instruit, en outre, pour la reconduction de la mesure de limitation à la vente à emporter uniquement des activités des cafés, restaurations, fast-food et espaces de vente de glace. **A. F.**

## Réunion du Haut Conseil de Sécurité

# Fermes instructions de Tebboune pour régler la crise de l'oxygène

■ *Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'examen et au suivi de la situation générale sur les plans sécuritaire et sanitaire, ainsi qu'aux préparatifs des prochaines échéances locales et de la rentrée sociale, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.*



Par Aomar Fekrache

**A**près avoir écouté les interventions des membres du Haut Conseil de Sécurité, le président Tebboune a salué l'élan de solidarité populaire en riposte à la propagation de la pandémie de Covid-19, invitant les citoyens à davantage de vigilance et de respect des mesures préventives, face au variant delta connu pour sa propagation rapide. Lors de cette réunion, le

Président a donné instruction d'accélérer les procédures d'acquisition de nouveaux concentrateurs d'oxygène, dont 3 000 unités devaient être réceptionnées hier et autant ce week-end. Aussi, il a enjoint d'installer les stations de production d'oxygène au sein des hôpitaux pour garantir l'autonomie en cette matière vitale dans les plus brefs délais. Le président de la République a aussi donné instruction de "poursuivre la campagne de vaccination en accor-

dant la priorité aux wilayas les plus touchées, d'autant que l'Algérie vient de réceptionner, cette semaine, 5 millions de doses ". Au volet sécuritaire, le président de la République s'est félicité de la "stabilité qui prévaut dans le pays et de l'amélioration de la situation sécuritaire face aux tentatives incessantes visant l'unité de la Nation, à travers l'exploitation des conditions sociales, tel le chômage, dans certaines wilayas du sud ". Ainsi, il a été décidé de traiter le problème de l'emploi dans le sud et poursuivre les individus impliqués dans la diffusion de fake news via les réseaux sociaux à des fins alarmistes. Il a aussi chargé les membres du Haut conseil de sécurité de créer un nouveau pôle pénal pour le suivi et la lutte contre les crimes cybernétiques. Sur un autre plan, il a été décidé d'incriminer et durcir les peines à l'encontre des incendiaires à l'origine des feux de forêts. Comme il a appelé à

améliorer le Service public d'approvisionnement en eau avec la prochaine mise en exploitation de nouvelles stations de dessalement d'eau de mer. Concernant la prochaine rentrée sociale, le Président Tebboune a donné instruction pour l'inspection des établissements éducatifs scolaires, universitaires et ceux relevant de la formation professionnelle et l'intensification de la coordination avec le staff médical pour l'adoption d'un protocole sanitaire de lutte contre la Covid-19. Il a également enjoint d'adopter le dialogue avec le partenaire social pour trouver des solutions aux problèmes et préoccupations des travailleurs des secteurs de l'Education, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la santé. En outre, au terme de cette réunion, il a été fait référence aux préparatifs des prochaines échéances locales, "prévues en novembre prochain en cas d'amélioration de la situation sanitaire". **A. F.**

### Bilan des dernières 24 heures

## 1 495 nouveaux contaminés et 34 décès

L'Algérie a enregistré 34 nouveaux décès de coronavirus ces dernières 24 heures, 7 cas de moins que le bilan d'hier (41), portant à 4 404 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 1 495 cas, soit 188 cas de plus par rapport au bilan d'hier (1 307), pour atteindre, au total, 176 724 cas confirmés. **R. N.**

En plus de la rareté de l'oxygène

## Le Lovenox et des réactifs d'analyses en pénurie

**E**n plus de la pénurie de l'oxygène à laquelle les malades du Covid-19 font face depuis le début de la troisième vague, une autre pénurie concerne actuellement le Lovenox.

Cette nouvelle vague de contaminations au Covid-19 a induit une forte hausse de la demande sur plusieurs médicaments, notamment ceux nécessaires au traitement de la pandémie, à l'instar du fluidifiant sanguin Lovenox et son générique Varenox, vital pour sauver des vies, devenu un produit rare dans les pharmacies. Ce n'est pas fini. Les réactifs pour effectuer l'analyse D-dimères pour les malades atteints du Covid sont également indisponibles. Même constat pour le complément alimentaire Fortimel, équivalent d'un repas, prescrit pour la perte d'appétit causé par le Covid. Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'offices (Snapo) confirme cette pénurie et impute cette situation à «certaines attitudes qui met-

tent les pharmaciens d'officine dans la difficulté d'assumer nos responsabilités». Dans un entretien accordé au site électronique TSA, le président de Snapo, Messaoud Belambri, qui

a dénoncé un «comportement irresponsable», a souligné qu'«il y a des gens qui stockent des médicaments et des concentrateurs d'oxygène chez eux, alors qu'ils ne sont pas malades et pri-

vent les vrais malades de leurs traitements». La solution pour Belambri réside d'abord dans le changement des mentalités et l'arrêt de l'automédication. «Il faut laisser les pharmaciens faire

leur travail. C'est le pharmacien qui est responsable de détenir et de dispenser le médicament. Il faut arrêter l'automédication», a-t-il suggéré.

Louisa Ait Ramdane

### Risque d'une 4<sup>e</sup> vague en Algérie

## P' senhadji : nécessité d'augmenter la cadence de vaccination à 400 000 doses par jour

**Q**ualifiant la situation sanitaire dans le pays d'inquiétante, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le P' Kamel Sanhadji, a insisté sur l'accélération du rythme de la vaccination à 400 000 par jour pour pouvoir stopper sa propagation et contourner la réponse immunitaire.

Pour lui, parler d'une quatrième vague de coronavirus dépend du rythme de vaccination des Algériens. «Il faut accélérer la vaccination de masse pour atteindre l'immunité collective», dira-t-il sur les ondes de la

Radio nationale.

Le P' Sanhadji a déclaré que le variant «Delta» a de nouvelles caractéristiques par rapport à l'original. De plus, la personne infectée par cette souche transmet l'infection à huit personnes à la fois, c'est-à-dire que la capacité de ce virus muté à se propager est très grande.

Invité de la Chaîne 1, le P' Sanhadji a souligné également que la capacité hospitalière en Algérie est insuffisante et la prise en charge les patients nécessite l'utilisation de grandes quantités d'oxygène.

Auparavant, le président de

l'Agence nationale de la sécurité sanitaire a expliqué, dans ce sillage, qu'en prévision d'une 4<sup>e</sup> vague, il serait temps de mettre en place des espaces dédiés spécialement au Covid, dans les «plus brefs délais». «Il aurait été adapté de mettre en place 4 grands centres, comme à la Safex, pour pouvoir drainer toute cette pathologie Covid, dans ces conditions d'urgence, afin de l'externaliser». «On aurait pu équiper ces centres, isolés sous forme de petits boxes en les compartimentant, et mettre ainsi des milliers de lits, la tuyauterie en cuivre pour

faire passer l'oxygène et adosser à cette structure une centrale de production d'oxygène, et il y aura pas de problème de camions, de bouteilles ni d'accès au site», a-t-il soutenu sur les ondes de la Radio nationale.

Insistant sur une vaccination de masse, il dira : «Nous allons probablement affronter encore une nouvelle vague, il y aura donc le paramètre du vaccin s'il est déployé en masse, il pourrait peut-être contrer cette course du virus».

L. A. R.  
●●●



Gendarmerie nationale :

# «88 % des feux de forêt sont volontaires et prémédités par des bandes criminelles»

■ «Plusieurs enquêtes préliminaires engagées par la Police judiciaire concernant les récents feux de forêt ont fait état de leur caractère criminel. Ils sont déclenchés par des individus et des bandes criminelles organisées», a indiqué le procureur de la République adjoint près le tribunal de Dar el Beida (Alger), Chouib Bilal.

Par Thininene Khouchi

Lors d'une rencontre d'information organisée dans le cadre de l'activation de la protection pénale de la richesse forestière et la lutte contre les crimes touchant à cette richesse à laquelle ont pris part le procureur de la République adjoint près le tribunal de Dar el Beida, Chouib Bilal, des représentants de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales, de la Protection civile, des forêts, de l'Agriculture et de l'Environnement, le représentant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Dar el Beida a souligné que ses ser «ont ouvert en 2020 et jusqu'à la mi-2021, plus de 1 500 enquêtes approfondies sur les principales causes des incendies de forêt, ayant abouti à la conclusion que 88 % de ces incendies étaient volontaires et prémédités. La plupart de ces incendies ont été provoqués par les lobbies du charbon à l'approche de l'Aid el Adha et la mafia du liège tout au long de l'année». De son côté, rappelant l'importance économique, écologique et environnementale de la richesse forestière, Chouib Bilal a plaidé pour «l'activation de tous les mécanismes de lutte contre ces incendies, par le biais d'une coordination permanente avec toutes les parties concernées, et



ce, à travers la prévention, la sensibilisation et l'application des dispositions pénales». Il a souligné que «l'activation des mécanismes de prévention sont l'unique moyen à même d'éviter ces incendies, et ce, à travers la sensibilisation quant à leur dangerosité et leur signalement, outre la sensibilisation quant à l'importance de la richesse forestière». Il a relevé, dans ce sens, l'importance d'augmenter le niveau de vigilance auprès des services de la Police judiciaire, de la Protection civile,

les services forestiers et agricoles, en sus de la mise en place d'un plan d'alerte précoce afin de réduire le danger et les pertes. Il s'agit également de l'intensification des patrouilles, du durcissement des peines énoncées dans les lois relatives à la forêt et à la protection de l'environnement, de l'activation des procédures d'enquête, la saisie immédiate du procureur de la République et la poursuite des investigations sous sa direction et de l'ouverture d'enquêtes approfondies par tous les

moyens modernes prévus par la loi, et ce, pour faire l'équilibre entre l'action préventive et dissuasive contre les contrevenants». Il a rappelé, dans ce sens, que ladite loi «punit l'embrasement volontaire des forêts ou des champs, tout comme l'abattage des arbres à une peine allant de 10 à 20 ans de prison», ajoutant que «pour les forêts, qui relèvent de la propriété des collectivités locales ou des instances de l'Etat, la peine d'embrasement volontaire peut aller jusqu'à la perpétuité». Et d'ajouter : «Les crimes commis par des bandes de malfaiteurs et l'embrasement volontaire de biens appartenant au coupable ou à autrui provoquant des incendies pouvant se propager à des forêts sont passibles de 5 à 10 ans de prison», précisant que «si une personne ou plusieurs personnes meurent dans un incendie, l'auteur de ce crime sera condamné à la peine capitale». «Au cas où l'incendie occasionne des blessures ou un handicap, l'auteur sera condamné à la perpétuité», a-t-il ajouté. A cet effet, Chouib a souligné l'importance de «déposer plainte» auprès du parquet de la République par les services de la protection de l'environnement et de l'agriculture, notamment «le sabotage des espaces forestiers situés au niveau des forêts». T. K.

## LA QUESTION DU JOUR

## En Tunisie le calme règne toujours

Suite de la page une

Comme le calme règne en Tunisie, en l'occurrence la donnée la plus importante, celle qui commande pour l'essentiel le cours présent et futur des événements, il y a gros à parier qu'il n'y aura pas de retour à l'avant-5 juillet. C'est-à-dire que ni dans un mois ni dans deux, ni même dans trois, la suspension du Parlement ne sera levée. Plus tôt les opposants tunisiens aux mesures exceptionnelles prises par le président Saïed se seront faits à cette idée, plus vite sera le retour à l'ordre constitutionnel. Toutefois à un ordre constitutionnel qui ne sera pas le même que celui d'avant le 5 juillet. La crise actuelle était inscrite dans la lettre comme dans l'esprit de la Constitution de 2014. Dans un régime parlementaire, le chef de l'Etat n'est pas élu au suffrage universel, comme en Tunisie. Un président choisi par la majorité du peuple mais qui n'a aucune prise sur la politique interne du pays sera toujours tenté de faire ce qu'a fait Kais Saïed. Quand bien même la majorité parlementaire lui serait acquise. Ce qui est loin d'être le cas pour lui, et qui explique qu'il n'ait pas longtemps attendu avant de passer à l'action, conformément du reste à ce qu'il avait dit auparavant qu'il ferait s'il était élu. Ceux, Tunisiens ou non, qui s'intéressent à la vie politique tunisienne, n'ont pas été pris au dépourvu par la chose en soi, mais par les formes qu'elle a prises. Ils s'étonnaient même qu'elle ne fût pas déjà là. Un président qui a pu suspendre le Parlement, remercié le chef du gouvernement, dépouillé les députés de leur immunité, sans que le ciel lui tombe sur la tête, a prouvé par là même qu'il n'était pas en déphasage avec son opinion, qu'il jouissait même de son soutien. Et c'est de ce même président que certains, dont l'UGTT, attendent qu'il fasse connaître dès aujourd'hui à quel moment il restaurerait un ordre constitutionnel qu'il juge à ce point dangereux pour son pays qu'il l'a suspendu dès que les circonstances le lui ont permis. La feuille de route de sortie de crise qu'ils lui demandent, mais à voix basse, n'a aucune chance de voir le jour. A cet égard tout au moins, l'UGTT retarde sur les événements.

M. H.

Tizi Ouzou/ Besoin en oxygène médical

## La tension persiste dans les hôpitaux

Le coronavirus continue d'arracher la vie à de nombreux malades, jeunes et moins jeunes, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Le manque d'oxygène demeure à l'origine de ces décès. Les quantités de ce produit affectées aux structures hospitalières de la wilaya demeurent insuffisantes, eu égard au nombre important de patients parmi les plus de 1 000 hospitalisés jusqu'à hier. L'élan de solidarité pour offrir des litres d'oxygène aux malades dans le besoin urgent a permis de sauver de nombreuses vies humaines, selon les échos nous parvenant des quatre coins de la wilaya.

Les cris de détresse des malades et de leurs parents sont relayés sur les réseaux sociaux et finissent par trouver des âmes charitables. Quand l'oxygène arrive à temps, il y a des chances de survie, il risque parfois d'arriver avec quelques minutes de retard. Les contaminations, qui ne sont pas encore redescendues au dessous de la barre des 1 000 par jour, selon le bilan officiel, ne facilitent guère la tâche au corps médical pour assurer une meilleure prise en charge. Sans compter les malades, dont on ignore l'effectif, qui se soignent à domicile qui, eux aussi, consomment de

l'oxygène médical. L'équation est simple mais difficile à résoudre : briser la chaîne de la transmission du virus. Le confinement durci et la réactivation des mesures barrières demeurent inefficaces en dépit d'un léger recul. On continue à faire fi des mesures d'interdiction de regroupement de la part de certains inconscients et irresponsables en conviant des proches et des voisins à des fêtes. L'élan de solidarité dicté par la crise sanitaire se poursuit et se diversifie. Même les comités des villages ont décidé de se préparer au pire des scénarios en procédant à l'acquisition de concen-

trateurs d'oxygène, en plus du travail de sensibilisation en direction des populations pour le confinement volontaire et le respect des mesures barrières. Parallèlement, l'opération de vaccination se poursuit à travers la wilaya de Tizi Ouzou qui a atteint, jusqu'à hier, selon la Direction locale de la santé, 150 000 personnes ayant reçu la première dose et 19 000 les deux doses. Enfin, la liste des décès du Covid-19 s'étale de jour en jour. Hier la famille de la culture a perdu le chanteur Mohand Ouzaid des suites d'une contamination au coronavirus. Il était âgé de 63 ans. Hamid M.

Covid-19 à Béjaïa

## Le virus sévit sévèrement

La courbe épidémiologique continue son ascension depuis quelques semaines à Béjaïa, occasionnant un nombre important de décès. Des cas sont enregistrés chaque jour. «Plus de 700 personnes sont atteintes du variant Delta du Covid-19 et 85 sont décédées durant la période allant du 29 juillet au 2 août», a annoncé, hier, la cellule de communication de la wilaya qui a repris les statistiques communiquées par

le responsable du service prévention à la Direction de la santé de wilaya. L'annonce a été faite à l'issue de la réunion de crise qui a été présidée par le wali, en présence du président de l'APW, du procureur général et les responsables des différents services de sécurité. «L'objectif de cette rencontre est d'examiner et suivre la situation sanitaire prévalant dans la wilaya de Béjaïa», a souligné la même source. La situation semble plus

grave qu'on ne le croit, puisque le nombre de décès enregistrés depuis 15 jours a atteint 222 personnes. Selon les statistiques de la Direction de la santé communiquées hier par radio Soummam hier, «181 personnes sont décédées du 22 juillet au 2 août 2021 à l'échelle de wilaya». Et d'ajouter : «La semaine du 22 juillet au 29, il a été enregistré 96 décès, soit le taux le plus élevé jusqu'à présent». Hier, le surveillant général au CHU de

Béjaïa, Hafid Boudrahem, que nous avons contacté, a indiqué que «212 malades sont actuellement hospitalisés dans les trois unités du chef-lieu, dont 18 femmes enceintes». Selon notre interlocuteur, «des cas sont enregistrés chaque jour et la situation est grave. Tout le monde doit faire attention et chacun doit faire son travail». Au niveau de la wilaya, 748 malades étaient hospitalisés hier, dont 225 dans les trois uni-

tés du CHU, 140 à l'EPH d'Amizour, 119 à Sidi-Aich, 110 à Akbou, 79 à Aokas et 75 à Kherrata.

Hocine Cherfa

Affaire Pegasus

# Belhimer : une preuve de plus que nul n'est à l'abri de la cybercriminalité

■ Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, a affirmé, mardi, que le scandale d'espionnage israélo-marocain via le logiciel Pegasus était «une preuve de plus que nul n'est à l'abri de la cybercriminalité», soulignant que la lutte contre ce type de crimes figurait parmi les priorités de son programme d'action.

Par Yanis H./APS

«Le scandale d'espionnage israélo-marocain via le logiciel Pegasus est une preuve de plus que nul n'est à l'abri de la cybercriminalité dont les auteurs sont des individus ou des parties sans scrupules», a indiqué M. Belhimer dans un entretien accordé au journal électronique «Simanews».

«Pour ses décisions souveraines et ses positions de principe, mais aussi pour des considérations géostratégiques, l'Algérie est la plus exposée à ces attaques, en témoignent les rapports d'experts à l'instar de la société "Kaspersky"», a-t-il ajouté.

Rappelant que «l'Algérie a occupé la 1<sup>re</sup> place arabe et la 14<sup>e</sup> mondiale sur la liste des pays les plus exposés à la cybercriminalité pour l'année 2018», le ministre a affirmé que «plus de 80 sites étrangers mènent des campagnes de diffamation contre l'Algérie».

«Notre pays est conscient des défis imposés par le mauvais usage d'Internet, c'est pourquoi il veille à garantir la sécurité informatique relative à la vie des individus et l'intégrité des organes de l'Etat», notamment par «la mise en place d'un contenu purement national et de lois idoines, outre la création d'entreprises spécialisées», rappelant «la création du premier centre de cybersécurité qui permet à plusieurs entreprises et organes de bénéficier de ses services à même de faire face aux cyber-attaques», a poursuivi le ministre.

«Ce centre s'appuie, pour l'organisation du centre opérationnel de sécurité, sur trois principaux pivots, à savoir la réponse, l'anticipation et la qualité de la sécurité», a-t-il ajouté.

Compte tenu de la gravité des

crimes de l'espace virtuel, le ministère de la Communication a placé la participation à l'effort visant la lutte contre la cybercriminalité parmi les priorités de son programme d'action, a poursuivi le ministre.

Cette démarche a donné lieu à l'instauration du premier cadre juridique consistant en la promulgation d'un décret exécutif définissant les modalités d'exercice des activités médiatiques via internet, en sus de l'activation de ce décret requérant l'hébergement des sites électroniques dans le domaine DZ.

Il a ajouté que les services de son ministère accordaient une «grande importance aux activités instructives et de sensibilisation», à travers les rencontres scientifiques spécialisées et les contacts réguliers, soulignant la gravité des crimes électroniques sur les individus et les établissements et l'importance de la vulgarisation des mécanismes adoptés pour faire face à ces crimes.

Le ministre a cité, dans ce sens, l'existence de «mesures coercitives» visant à punir les auteurs de ces méfaits, et à contraindre «les informations relayées sur les pages suspectes», à la faveur d'un programme «diversifié basé sur l'activation des lois y afférentes et la sensibilisation constante à leur gravité, en sus de la coopération et la coordination dans le cadre des conventions bilatérales et internationales de lutte contre ces crimes transnationaux».

A cet effet, M. Belhimer a souligné «l'impératif de se mettre au diapason du développement technologique, à travers la garantie d'un environnement adéquat et des mécanismes favorables à l'adaptation à cette évolution de manière sûre et positive», ajoutant que l'Algérie accordait une grande importance à ce volet, à travers «la validation des méca-



Ph.D. R.

nismes en cours d'application, aussi bien au niveau sectoriel que dans le cadre de la coordination institutionnelle et la coopération internationale».

Evoquant le dossier de la presse électronique, le ministre a affirmé que «l'objectif tracé a été dépassé en ce qui concerne le nombre des sites électroniques sécurisés et protégés», grâce «aux efforts de son ministère et d'autres secteurs ayant mobilisé des moyens matériels et humains», précisant que durant le 1<sup>er</sup> semestre 2021 «plus de 140 accusés de réception de déclaration de sites électroniques pour hébergement dans le domaine DZ ont été remis, en plus des attestations de dépôt».

Il a réaffirmé que «les mécanismes de soutien et d'accompagnement dont ces sites seront décidés en fonction des normes relatives à la publicité électronique qui sera définie par la loi sur la publicité, un des principaux chantiers du secteur pour l'année 2021».

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que le dossier de la carte

de journaliste professionnel «sera adapté à la nouvelle loi organique sur l'information afin d'éviter les dérapages enregistrés par le passé et contribuer à la garantie d'un climat sain où seront respectées les conditions d'objectivité et de professionnalisme».

Le ministère œuvre également à la mise à jour de la loi organique sur l'information et la loi sur l'activité audiovisuelle en conformité avec les dispositions de la nouvelle Constitution et la vision prospective du secteur et «en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la nouvelle donne sur la scène médiatique nationale et internationale», a-t-il ajouté.

Le ministre a, dans ce sens, précisé que parmi les principaux objectifs de cette opération figurait «la consolidation de la liberté de la presse et de l'équilibre requis entre la liberté de la presse et la responsabilité des journalistes en matière de respect des droits d'autrui et de stabilité des institutions», ainsi que «la

réglementation de l'activité des chaînes de télévision privées, dont la plupart sont de droit étranger».

Il a également souligné que ses services «prendront en charge les dossiers de la publicité, qui souffrent d'un vide juridique injustifié, et des instituts de sondage, menés de manière conjoncturelle et non professionnelle».

Par ailleurs, M. Belhimer a souligné que l'Algérie «est soucieuse de promouvoir la mission des médias arabes dans le traitement des affaires arabes et africaines», rappelant que le pays abritera le centre d'échange de nouvelles et de programmes télévisuels et radiophoniques de l'Arab States Broadcasting Union (ASBU) et de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), ce qui est à même d'«améliorer l'échange de contenus médiatiques audiovisuels entre les chaînes de télévision et de radio arabes et africaines, voire avec les médias européens et asiatiques».

Y. H./APS

Vaccination à Mostaganem

## Le secteur de la Jeunesse et des Sports monte au créneau

Dans le sillage des décisions prises par le wali, Aïssa Boulaya, qui sont celles d'intensifier les opérations de vaccination, la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Mostaganem a répondu spontanément à l'appel. Un secteur qui, comme à l'accoutumée, se déploie dans toutes les opérations d'intérêt général. La DJS s'inscrit, de tous temps, dans l'effort national pour apporter sa contribution surtout dans les moments de crise. Justement, c'est dans la tourmente de la crise sanitaire que ce secteur a beaucoup donné dans les campagnes de sensibilisation au profit des citoyens. Des campagnes menées avec brio pour le respect des mesures de protection sanitaire. La DJS a toujours mobi-

lisé ses troupes et a compté sur l'efficacité de son partenaire privilégié... le mouvement associatif. Aujourd'hui, la Direction de la Jeunesse et des Sports, par esprit du devoir, les fonctionnaires, les médecins et les paramédicaux mobilisés sont aux premières lignes. Ces femmes et ces hommes du secteur ont mis les moyens, ouvrant les structures de sport et de jeunesse pour vacciner les citoyens. Jusqu'à aujourd'hui, le secteur a inoculé 15 700 sujets grâce à l'effort mené par 3 médecins, 7 psychologues et 5 paramédicaux. Participer à la campagne de vaccination avec 27 points pour augmenter l'immunité et faire baisser la pression sur le vaccin est une précieuse collaboration. Conscient des enjeux et de la grave

menace du variant Delta, ce staff médical et paramédical a brillé par sa disponibilité et son dévouement, même s'il n'est pas concerné par la prime de Covid-19 allouée par la Présidence de la République. Malgré l'absence du bonus numérique, le staff a marqué son abnégation dans l'accomplissement de sa mission qui est celle de protéger les citoyens en les immunisant contre le variant Delta. De toute évidence, la tutelle, soit le MJS, a aussi su organiser ses troupes, encourageant les élans de solidarité provenant des wilayas. On notera que cet effort a fait que le secteur dans la wilaya de Mostaganem a pris les premières places dans ces campagnes de vaccination. Enfin, il faut préciser que le ministre a

également donné des instructions et directives aux responsables du secteur en vue d'assurer le succès de cet important événement au niveau national. Mais le premier responsable du secteur a aussi encouragé les troupes mobilisées afin de mener à bien les opérations de vaccination des citoyens et élargir les campagnes de sensibilisation pour garantir le succès de cette campagne. Les 47 000 fonctionnaires et travailleurs visés par l'opération, à travers tout le territoire national, devraient être fiers pour être montés au front contre la propagation du menaçant virus. Le devoir envers les concitoyens, chez ces équipes, est d'une valeur inestimable.

Lotfi Abdelmadjid



# Tressaillement sur les marchés boursiers face à la propagation du variant Delta

■ Les marchés européens ont terminé en modeste progrès mardi, tandis que Wall Street a finalement affiché une solide hausse, après un passage express dans le rouge en raison d'inquiétudes face à la propagation du variant Delta.



Par Salem K.

La Bourse de Londres s'est adjugé 0,34 %, celle de Milan a grappillé 0,02 %, tandis que Francfort a légèrement reculé de 0,09 %. Paris s'est démarqué, grâce aux performances de Stellantis et de Société Générale, et a gagné 0,72 %.

La Bourse de New York, après un passage en territoire négatif

peu après l'ouverture, a conclu solidement dans le vert inscrivant le S&P 500 à un record.

Le Dow Jones a gagné 0,80 %, le Nasdaq, à coloration technologique, a avancé de 0,55 %. Et l'indice élargi S&P 500, plus représentatif du marché américain, a avancé de 0,82 % pour atteindre un nouveau sommet.

Les cours du pétrole ont reculé pour la deuxième séance d'af-

filée. «Les craintes sur la propagation du variant Delta du coronavirus et la remise en cause de la croissance future ont fait baisser le pétrole», explique Pierre Bismuth, directeur général de Myria AM.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre a perdu 0,65 % à 72,41 dollars à Londres. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre a reculé de 0,98 % à 70,57 dollars.

L'euro était quasi stable (-0,05 % à 1,1864 dollar) par rapport au billet vert.

Le bitcoin perdait 2,20 % 38.003 dollars.

## La Bourse de Tokyo démarre en baisse, lestée par le Covid-19

La Bourse de Tokyo a ouvert hier en petit repli, en dépit des gains de la veille à Wall Street, les investisseurs au Japon restant préoccupés par la cinquième

vague record de Covid-19 qui continue de faire rage dans le pays.

L'indice vedette Nikkei perdait 0,44 % à 27 520,65 points vers 00h45 GMT et l'indice élargi Topix reculait de 0,42 % à 1 923,12 points à la même heure. Le yen était quasi stable par rapport au dollar, à raison d'un dollar pour 108,99 yens vers 00h40 GMT contre 109,04 yens mardi à 21h00 GMT. Le cours euro/yen évoluait peu lui aussi, un euro s'échangeant pour 129,29 yens contre 129,36 yens la veille.

Un euro se négociait pour 1,1864 dollar, parfaitement stable rapport à mardi 21h00 GMT.

Le marché du pétrole poursuivait son mouvement de repli hier matin en Asie. Vers 00h30 GMT, le prix du baril américain de WTI perdait 0,34 % à 70,32 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord cédait 0,23 % à 72,24 dollars.

## Wall Street termine dans le vert, le S&P 500 à un record

La Bourse de New York, qui avait démarré hésitante, a conclu solidement en territoire positif mardi, inscrivant le S&P 500 à un record, portée par l'optimisme des résultats d'entreprises, sur fond d'inquiétudes autour d'un regain de l'épidémie.

Selon des chiffres définitifs, l'indice Dow Jones a gagné 0,80 % à 35,116,40 points. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a avancé de 0,55 % à 14 761,29 points. Et l'indice élargi S&P 500, plus représentatif du marché américain, a avancé de 0,82 % à 4 423,25 points, un nouveau sommet.

S. K.

## Chine Rebond inattendu de l'activité dans les services

L'ACTIVITÉ dans les services s'est accélérée contre toute attente en juillet en Chine, malgré un regain épidémique et les inondations qui ont frappé le centre du pays, selon un indicateur indépendant publié hier.

L'indice d'activité dans les services des directeurs d'achat (PMI), calculé par le cabinet IHS Markit et publié par le groupe de médias Caixin, s'est établi à 54,9 le mois dernier contre 50,3 points en juin.

L'indice retrouve ainsi pratiquement son niveau de mai après être tombé en juin à son niveau le plus bas depuis plus d'un an, lorsque l'économie chinoise sortait à peine de la paralysie provoquée par l'épidémie de Covid-19.

Un chiffre supérieur à 50 témoigne d'une expansion de l'activité et, en deçà, il traduit une contraction. Les économistes misaient en moyenne sur un indice stable, à 50,5.

B. Y.

## Monnaies

### L'euro baisse face au dollar

L'euro reculait légèrement hier face au dollar américain, avant la publication d'un rapport sur l'emploi du secteur privé américain, indice de l'état de ce marché avant la publication des données officielles vendredi.

L'euro cédait 0,10 % à 1,1852 dollar pour un euro.

«Les données sur l'emploi du

jour vont dicter la tendance du marché», estime Ipek Ozkardeska, analyste.

L'enquête ADP sur les créations d'emploi dans le secteur privé sera publiée dans la journée.

Pour les cambistes, un bon indicateur signifie que la Banque centrale américaine (Fed) a potentiellement moins besoin de

soutenir l'économie, et qu'elle peut envisager de remonter ses taux, ce qui rend le dollar plus attractif. Mais «il faut bien comprendre qu'une seule donnée ne peut pas changer la politique de la Fed», assène Thu Lan Nguyen, analyste.

Elle rappelle que même les membres de l'institution les plus prêts à normaliser leur politique

monétaire évoquent deux rapports sur l'emploi consécutifs solides avant de pouvoir le faire.

Par ailleurs, le rapport ADP diffère parfois du rapport officiel sur l'emploi, qui sera publié vendredi. Le taux de chômage de juillet pourrait avoir encore reculé, à 5,6 %, avec près d'un million d'emplois créés.

May C.

## Agriculture

### La baisse du cours du soja entraîne le maïs et le blé

Les cours du soja ont fortement reculé mardi à Chicago, après un rapport américain sur la qualité des récoltes, entraînant un repli du cours du maïs et du blé.

Selon le rapport hebdomadaire de l'USDA sur l'avancée des récoltes, les conditions de cultures du soja se sont nettement améliorées aux Etats-Unis,

ce qui a jeté un froid sur les prix.

«Les évaluations du rapport sont ressorties mieux que prévu pour le soja et cela a eu une conséquence baissière sur le marché», a indiqué Dan Cekander de DC Analysis.

Le prix du blé à Chicago avait augmenté de 3,6 % lundi. «En séance, il s'est échangé au-dessus des 7,30 dollars le boisseau,

son niveau le plus élevé depuis cette vague de prix hauts au printemps dernier», rappelait Michaela Helbing-Kuhl de Commerzbank.

Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en septembre a clôturé mardi en retrait de 0,68 % à 7,2450 dollars contre 7,2950 dollars lundi. Le boisseau de maïs (environ 25

kg) pour livraison en décembre a baissé de 1,34 % à 5,5175 dollars contre 5,5925 dollars à la précédente clôture.

Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en novembre a conclu sur une nette baisse de 2,49 % à 13,1975 dollars contre 13,5350 dollars lundi.

O. N.

## Japon

### Toyota enregistre une envolée des résultats au premier trimestre

Le constructeur automobile japonais Toyota a publié hier des résultats en très forte augmentation sur un an pour son premier trimestre 2021/22, mais n'a pas relevé ses prévisions annuelles en raison de nombreuses «incertitudes» pesant sur le reste de l'exercice.

Son bénéfice net sur la période avril-juin a été multiplié par plus de cinq sur un an, totalisant 897,8 milliards de yens (6,9 milliards d'euros), grâce à la reprise

dynamique de son activité après l'impact initial de la pandémie. Il s'agit d'un bénéfice net record pour un premier trimestre du groupe, a précisé le porte-parole de Toyota. Son bénéfice opérationnel a atteint 997,5 milliards de yens, et ses ventes trimestrielles ont bondi de 72,5 % sur un an à 7 935,6 milliards de yens (61,3 milliards d'euros).

Ces performances «sont le résultat du maintien de nos ventes et de nos approvisionne-

ments (...) en dépit de la pénurie de semi-conducteurs et de la propagation du Covid-19 grâce à des progrès de compétitivité», a commenté Toyota dans son communiqué. Mais le groupe n'a pas modifié ses prévisions annuelles, invoquant de nombreuses «incertitudes».

«La situation est toujours imprévisible en raison de l'expansion du Covid-19 dans les pays émergents, la pénurie de semi-conducteurs et la flambée des

prix des matières premières», a expliqué le constructeur.

Il table toujours sur un bénéfice net annuel de 2 300 milliards de yens (17,7 milliards d'euros), ce qui serait une hausse de 2,4 % sur un an, ainsi que sur un bénéfice opérationnel de 2 500 milliards de yens, soit +13,8 % sur un an. De même, il continue d'anticiper un chiffre d'affaires annuel de 30 000 milliards de yens (231,7 milliards d'euros au cours actuel), pour des ventes

en volume se chiffrant à 10,55 millions d'unités sur l'ensemble de l'exercice pour toutes ses marques. Les investisseurs à la Bourse de Tokyo étaient refroidis par la prudence affichée par Toyota, alors que beaucoup d'entre eux espéraient un relèvement de ses objectifs annuels. Vers 05h00 GMT son action lâchait environ 1,7 %, alors qu'elle évoluait en petite hausse avant la publication des résultats.

Y. N.

Youcef Belmehti, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs

# La Fatwa, un facteur de stabilité et un mécanisme de gestion des crises

■ Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a affirmé, mardi depuis Le Caire, l'importance de la Fatwa dans la société musulmane, en ce sens qu'elle constitue «un facteur de stabilité» et «un mécanisme de gestion des crises», plaidant pour l'adoption d'un discours religieux «modéré», a indiqué un communiqué du ministère.

Par Maya H.

Dans son allocution aux travaux de la 6<sup>e</sup> Conférence internationale sur les «Institutions de la Fatwa à l'ère du numérique : défis de développement et mécanismes de coopération», M. Belmehti a souligné que «la Fatwa doit répondre à deux critères essentiels, à savoir la compétence et l'objectivité», ajoutant qu'«elle constitue un facteur de stabilité et un mécanisme de gestion des crises que traversent les peuples et les nations, car répondant aux variables enregistrées dans le temps et l'espace, englobant l'état des individus et des collectivités et tenant compte de l'avis des experts comme ce fut le cas lors de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus».

«La nation musulmane est appelée en cette conjoncture sensible à redoubler d'efforts et à adopter un discours religieux modéré, immunisant contre l'extrémisme et les guerres virtuelles». A cette occasion, M. Belmehti a évoqué «l'expérience de l'Etat algérien dans le traitement des développements numériques et son expérience dans la Fatwa et la jurisprudence», en insistant en particulier sur «l'expérience positive de la Commission ministérielle de la fatwa lors de la pandémie et ses démarches intensives dans l'accompagnement de la société algérienne pour dépasser cette crise sanitaire qui a frappé l'humanité tout entière».

Il s'est également félicité de «l'interaction positive des compétences en jurisprudence, dont des universitaires qui forment la

commission, et a abordé les questions les plus importantes examinées dans ses communiqués (au nombre de 31) ainsi que la coordination étroite avec les différents établissements et partenaires, notamment le Comité scientifique de suivi de l'évolution du coronavirus».

Il a également salué «la stratégie médiatique qui a accompagné le travail du Comité, en faisant entendre sa voix et ses opinions auprès de toutes les franges de la société algérienne, ce qui lui a valu l'admiration de nombreux ambassadeurs de pays occidentaux en Algérie, pour le rôle de Fatwa dans la lutte contre la pandémie».

A ce propos, M. Belmehti a précisé que le travail de la Commission «se poursuit au service de la société, et ce, dans le cadre des efforts déployés par le



ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et du programme d'action du gouvernement, en application du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

La Conférence de deux jours (2 et 3 août) a vu la participation

de près de 85 pays représentés par des mouftis, ministres et personnalités de haut rang et la présence d'une élite de chefs religieux et représentants des maisons des fatwas de par le monde.

M. H.

Insertion professionnelle

## Réunion de coordination entre les ministres du Travail et de la Jeunesse et des Sports

Les ministres du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abderrahmane Lahfaya et de la Jeunesse et des Sports, Abderezak Sebtag, ont tenu, mardi, une séance de travail consacrée à l'examen de l'état d'avancement du processus d'insertion des affiliés aux Dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et d'Insertion sociale des jeunes diplômés (PID).

Ont pris part à cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère de la Jeunesse et des Sports, des représentants du ministère des Finances et de la

Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative, a indiqué un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. A cette occasion, M. Lahfaya a affirmé que cette rencontre «est la première d'une série de rencontres qui se tiendront avec tous les secteurs concernés par le processus d'intégration, afin de surmonter les obstacles administratifs de toute nature pour accélérer le rythme d'intégration des membres de ce dispositif», soulignant «l'adoption des normes d'objectivité et de transparence dans le traitement de ce dossier».

«La concrétisation de cet engagement n'interviendra pas avec des cadres et les procédures traditionnels, mais nécessite plutôt l'adoption de mesures exceptionnelles imposées par la nature du processus dans le cadre d'une approche dans laquelle les efforts de tous les secteurs concernés se soutiennent mutuellement», a ajouté le ministre du Travail. De son côté, le ministre de la Jeunesse et des Sports a révélé «la disponibilité de son secteur à œuvrer à la recherche des solutions nécessaires en coordination avec toutes les parties pour donner un nouvel élan au

processus d'insertion et le concrétiser dans les délais fixés par la loi». Pour rappel, cette réunion intervient suite à la réunion de coordination présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale tenue le 15 juillet 2021 avec le comité central multisectoriel chargé du suivi du processus d'insertion, qui était consacrée à la relance de ce processus, et qui a abouti à la prise d'un ensemble de décisions concrètes, dont la tenue de ces sessions avec tous les secteurs concernés par ce dossier.

Hani B.

El Tarf

## Opérations d'entretien des ouvrages électriques durant l'été 2021

Une série d'opérations de renforcement, de rénovation et d'entretien des ouvrages électriques relevant de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz d'El Tarf a été réalisée dans le cadre du passage été 2021, a-t-on appris, mardi, auprès de son directeur local. Destinées à améliorer la qualité de service sur la base de constats relevés durant l'été 2020, ces opérations ont porté, entre autres, a précisé Abderahmane Medjahed, sur la mise en service de 15 postes moyenne tension (MT) et basse tension (BT), par ordre de priorité, au niveau de Sidi Belgacem, Ain Khair, Matrouha relevant de la commune d'El Tarf, à Fezara dépendant de la commune Lac des oiseaux, Oum théboul, Berrayahia, Chouhada, El Baffa à

Ain Assel, El Ayoune, Kiloune à Bouteldja, Boukhbiza-Chakoubia à El Chatt, Chihani et Mezour à Ben Mhidi, et Boufara à Dréan.

Deux postes avec coupe circuit (ACC) à Cheffia et El Fhis ont également été créés au début de cet été, coïncidant avec la célébration de la fête de l'Aid El Adha, ce qui a permis de «répondre à la consommation électrique importante particulièrement pendant les horaires de pointe (13h-15h/19h-23h)», a déclaré le même responsable, rappelant que durant la même période de l'année 2020, la consommation des abonnés avait atteint les 186 MVA (méga-volt ampères).

Aussi, ces opérations qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme ayant nécessité la mobilisation d'une enveloppe

financière de l'ordre de 180 millions de dinars, ont été réalisées grâce au renforcement des différents groupes d'intervention qui se «déploient du mieux qu'ils peuvent pour répondre aux besoins des clients en matière de consommation d'énergie électrique, en constante évolution en période de canicule», a-t-il affirmé. Entre autres opérations effectuées annuellement par les services de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz d'El Tarf pour éliminer les facteurs à l'origine des perturbations ou autres dégâts importants affectant les réseaux en cas de feu de forêt, la même source a mis l'accent sur un important programme de réalisation de tranchées pare-feu sur une distance de 34 km. Tout en rappelant que les lignes élec-

triques de la wilaya d'El Tarf sont à «prédominance aériennes et sont souvent de longueur importante, traversant des régions caractérisées par la présence de forêts d'eucalyptus et de sapins», M. Medjahed a précisé que «cette opération qui consiste à déboiser au-dessous de la ligne et à une distance de 15 m de part et d'autre de la ligne a permis, à ce jour, de réaliser 16 km». Il a ajouté que les travaux se poursuivaient au niveau de 18 autres km. Une opération annuelle de lavage des isolateurs a été également effectuée par les équipes de la concession d'El Tarf en vue d'éviter «les amorçages et les contournements des chaînes», a-t-on affirmé, indiquant, dans ce contexte, que la wilaya d'El Tarf, notamment les régions d'El Kala et El

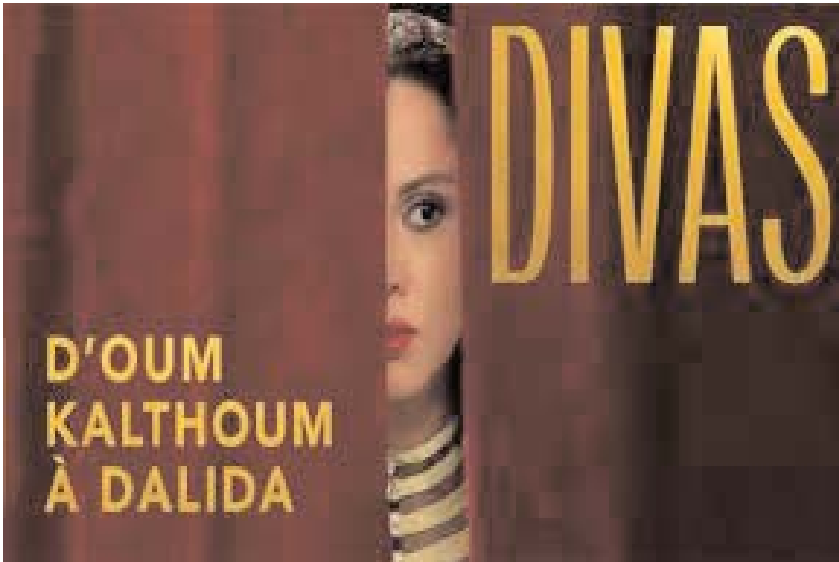
Chatt, sont connues pour leur taux élevé d'humidité et la pollution marine, ce qui se répercute, avec la poussière, sur les ouvrages électriques, notamment les lignes aériennes. Par ailleurs, une dizaine de nids artificiels, sur un total de 20 en cours de réalisation, ont été installés dans cette wilaya connue pour être très fréquentée par la cigogne, un oiseau protégé par des conventions internationales auxquelles l'Algérie a adhéré, a-t-on signalé, soulignant que «la nidification entre février et novembre de chaque année sur les supports électriques jusqu'à l'apprentissage au vol des oisillons provoque beaucoup d'incidents sur le réseau aérien et augmente le taux de mortalité de cette espèce».

Younès F.

Organisée en mode virtuel

# Exposition «Divas : de Oum Kalthoum à Dalida»

■ La période de confinement et l'annulation des activités culturelles imposées comme mesure de prévention contre la propagation de la pandémie de Covid-19 n'ont pas empêché l'Institut du monde arabe, à Paris, d'assurer la continuité d'une grande exposition organisée en l'honneur des divas arabes. L'évènement se veut un hommage aux grandes artistes femmes de la musique et du cinéma arabe du XX<sup>e</sup> siècle, célébrant à la fois leur histoire et leur héritage contemporain.



Par Abia Selles

L'exposition se déploie en quatre grands moments. Le visiteur rencontrera successivement les femmes pionnières et

féministes dans Le Caire cosmopolite des années 1920, les divas aux voix d'or que furent Oum Kalthoum, Warda, Fayrouz et Asmahan durant la période 1940-1970, les productions cinématographiques de l'Egypte et le

succès des comédies musicales de ce pays qui consacrent les divas actrices telles que Laila Mourad, Samia Gamal, Sabah, Tahiyya Carioca, Hind Rostom ou Dalida. L'exposition se veut un fabuleux voyage au cœur des

vies et de l'art de ces chanteuses et actrices de légende, mais également une exploration des changements profonds qu'elles ont portés. Le public peut découvrir sur la plateforme numérique de l'établissement la scène artistique féminine des pays arabes durant «l'âge d'or de la chanson et du cinéma» dans la région.

Des photographies d'époque, souvent inédites, des extraits de films ou de concerts mythiques, des affiches cinématographiques au graphisme glamour, de magnifiques robes de scène, des objets personnels et d'interviews rares, sont à découvrir lors de cette exposition. Les œuvres exposées sont accompagnées par des présentations avec beaucoup de détails, rédigées par des spécialistes dans l'art.

Cette exposition n'est pas seulement un espace pour revisiter la vie de ces artistes mais c'est aussi un espace où la richesse de la culture arabe et le patrimoine de la région sont mis en valeur.

Les organisateurs ont souligné, entre autres, «le rôle de ces

divas en matière de défense des droits de la femme et leur participation dans les mouvements de libération de leurs pays, outre le rôle axial dans les différents domaines artistiques dans lesquels elles ont opéré des changements radicaux».

La dernière partie de l'exposition met en valeur les regards d'artistes d'aujourd'hui sur ces divas, dont l'héritage est une profonde source d'inspiration pour toute une nouvelle génération.

Plusieurs œuvres fortes sont nées de ce patrimoine musical et iconographique unique réapproprié. Ces œuvres signées par la photographe et vidéaste libanaise Randa Mirza, le musicien et compositeur hip hop Waël Kodeih, les plasticiens et plasticiennes Lamia Ziadé, Shirin Neshat Youssef Nabil, le photographe Nabil Boutros, sont elles aussi exposées au public.

Organisée sous le thème «Divas : de Oum Kalthoum à Dalida», cette exposition s'étalera jusqu'au 26 septembre prochain, précisent les organisateurs.

A. S.

Après un report dû au Covid

## Retour du Festival des Magic System

Le Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (Femua), organisé par le célèbre groupe ivoirien Magic System et reporté en 2020 en raison du coronavirus, aura lieu du 7 au 12 septembre à Abidjan, a annoncé, mardi à l'IAFP, le chanteur Salif Traoré, dit A'Salfo.

«La 13<sup>e</sup> édition du Femua (...) va reprendre du 7 au 12 septembre. Ce sera une renaissance, pas seulement du festival, mais une renaissance officielle

de la culture en Côte d'Ivoire et en Afrique dont le festival était un baromètre pour tous les opérateurs culturels du continent», s'est réjoui A'Salfo.

Pour lui, «lancer le Femua va encourager toutes les autres initiatives culturelles à reprendre et redonner à la culture africaine ses lettres de noblesse».

Pour cette édition du festival, créé en 2008 par le groupe star de la musique ivoirienne, un fort contingent d'artistes européens

sont attendus pour la première fois.

Le Portugais David Carreira, la rappeuse espagnole Mala Rodriguez et le Français Keen'V chanteront aux côtés de plusieurs artistes africains.

En outre, la légende congolaise Koffi Olomide, Pape Diouf (Sénégal), Daphné (Cameroun), Zahara (Afrique du Sud), Joël Sejunjo (Ouganda), Rajaa Kasabni (Maroc) et Floby (Burkina-Faso) sont annon-

cés. Le Sénégal, pays invité, est attendu avec une délégation de 50 personnes pour exposer ses valeurs culturelles.

Magic System a sorti en juin son douzième album en plus de 20 ans de carrière, dont un titre pour dissuader les jeunes Africains de partir clandestinement en Europe à leurs risques et périls.

Baptisé «Envolée zougloutique», le nouvel album est composé de 12 titres dont «Voyager»

contre l'immigration clandestine.

Un autre titre, «Anoumabo est joli», vante les mérites du quartier déshérité d'Abidjan qui a vu naître le groupe qui enchaîne les tubes en Afrique et en Europe depuis son succès «Premier Gaou» en 2000.

Magic System a joué sur plusieurs scènes internationales comme l'Apollo à New York ou l'Olympia à Paris, et a également participé au Louvre au concert célébrant la victoire du président français Emmanuel Macron en 2017.

Le groupe joue du zouglou, un genre musical engagé très populaire né en 1990 dans les cités universitaires d'Abidjan. Cette musique aborde les problèmes de société, n'hésitant pas à critiquer les hommes politiques, la mauvaise gouvernance ou la corruption.

L. B.

R. C.

Le très attendu biopic sur NTM

## Kool Shen et Joey Starr dans «Suprêmes»

Les choses commencent à se préciser pour le biopic très attendu sur la naissance du mythique groupe de rap français NTM. Ce mardi, une bande-annonce a été dévoilée, dans laquelle on peut voir évo-

quer Sandor Funtek dans le rôle de Kool Shen aux côtés de Théo Christine en Joey Starr.

Le film réalisé par Audrey Estrougo, qui sortira le 24 novembre en salles, avait été présenté au dernier Festival de

Cannes en séance de minuit, hors compétition.

L'histoire démarre en 1989 et raconte la naissance du groupe de rap mythique, mais aussi celle du hip-hop en France. D'une bande de copains du 93

où l'on danse et l'on graffe, émergent deux gars aux textes révoltés et aux rythmes enfiévrés qui ne tardent pas à galvaniser les foules et à se heurter aux autorités.

Concours d'écriture de l'Institut français d'Algérie

## Prolongation de la date d'inscription

La deuxième édition du grand concours d'écriture organisé par l'Institut français d'Alger (IFA) se prolonge jusqu'à la fin août. Thème de l'édition de cette année : «Proches». Loin des yeux, proches du cœur ! Le thème invite les candidats à raconter le monde d'aujourd'hui et leur

monde en ces temps de pandémie. Les inscriptions sont maintenues jusqu'au 31 août, et tout comme lors de la première édition, les participants doivent envoyer leurs textes à l'adresse mail : concoursdecriture2021@if-algerie.com avant cette même date.

Les dix meilleurs textes feront

l'objet d'une publication et leurs auteurs seront invités à participer à un atelier d'écriture à la mi-septembre avec Ahmed Gasmia. Auteur du roman «Les peuples du ciel», il est entre autres finaliste du Prix Orange du livre en Afrique 2021.

Les conditions d'éligibilité fixées par l'Institut français sont

les suivantes :

- Les candidats doivent résider en Algérie.

- Les candidats doivent mentionner leur nom, prénom, âge, fonction et accord pour une publication de leurs textes respectifs.

- Tous les textes doivent être inédits.

- Les textes doivent être rédigés en Français. Police : Times new roman, taille : 12, interlignes : 1.5

L'annonce des résultats se fera à la mi-septembre et la proclamation du lauréat du concours aura lieu au niveau du stand de l'IFA au SILA 2021.

R. C.





Iran

# Le fils du shah exhorte l'Occident à «donner le coup de grâce» à la République islamique

■ Reza Pahlavi, fils du dernier shah d'Iran, estime que la République islamique est sur le point de s'effondrer. Mais pour cela, il faut un coup de main de l'Occident, dit le prince en exil dans un entretien avec l'AFP réalisé mardi à Washington.

Par Mourad M.

**A** lors que Ebrahim Raïssi a pris mardi ses fonctions de président iranien, l'opposant qui vit en banlieue de la capitale des États-Unis évoque l'abstention lors de son élection – la plus forte depuis la révolution de 1979 qui renversa son père –, ainsi que les récentes manifestations à travers le pays provoquées par des pénuries d'eau.

«Le régime est-il divisé, fragile, au bord du gouffre ? Oui. Mais comme toujours, si on lui jette une bouée, il trouvera un second souffle et survivra encore un peu», déclare Reza Pahlavi. «Nous avons la possibilité de lui

donner le coup de grâce. Et nous ne demandons pas au monde de le faire à notre place, les Iraniens veulent le faire, ils ont juste besoin d'un peu d'aide».

Ce n'est pas la première fois que le fils du shah prédit, comme d'autres opposants iraniens en exil, la chute imminente du pouvoir religieux de Téhéran. Il y a près de deux ans, il assurait déjà que «l'effondrement final était une affaire de quelques semaines ou mois».

Qu'y a-t-il donc de différent cette fois-ci ?

«La façon dont le régime tue les gens tout simplement, de simples jeunes qui ont soif et qui réclament leurs droits», assure-t-il. Selon lui, «cette riposte n'in-

dique pas un sens de confiance et de stabilité, c'est comme un dernier effort pour essayer d'éteindre les flammes».

Mais les dirigeants iraniens ont abattu toutes leurs cartes, estime-t-il, «et la réponse du régime aujourd'hui c'est de mettre à la tête du pays la personnalité la plus noire et lugubre du nom de Raïssi».

Le nouveau président est à ses yeux «un boucher et un criminel qui devra être jugé un jour pour crimes contre l'humanité».

Et pour leur refus de rompre plus franchement avec lui, l'opposant s'en prend aux «démocraties occidentales qui semblent poignarder les gens dans le dos».

En cause, notamment, la décision de l'Union européenne d'envoyer un représentant à la cérémonie d'intronisation d'Ebrahim Raïssi – «une giflette qui risque de lui donner une légitimité qu'il ne mérite pas».

En cause aussi, la volonté affichée par le président américain Joe Biden de continuer à négocier avec le nouveau gouvernement pour tenter de sauver l'accord sur le nucléaire iranien dont son prédécesseur, Donald Trump, avait claqué la porte. Des tractations indirectes ont commencé en avril à Vienne avec



PH. &gt; D. R.

l'équipe de l'ex-président Hassan Rohani, un modéré sur la scène politique iranienne, sans toutefois aboutir.

Selon Reza Pahlavi, la question nucléaire n'est qu'un des nombreux problèmes à soulever.

«Que devient la question des droits de l'Homme ? Comment l'argent dispersé va être utilisé ?», interroge-t-il, accusant le pouvoir iranien d'avoir détourné l'argent obtenu lors de la levée des sanctions liée à la conclusion de cet accord en 2015 – avant que Donald Trump ne les rétablisse.

L'administration Biden se fourvoie si elle pense que Téhéran va dire «maintenant qu'on a négocié, nous allons vous foutre la paix», prévient l'opposant. «Ils ont besoin de continuer cette attitude d'antagonisme, d'instabilité régionale, parce

que c'est comme ça qu'ils ont survécu jusqu'à présent».

Costume gris arborant un pin's avec le lion, symbole de l'ère impériale, sur une carte de l'Iran, l'ex-prince héritier se présente en «républicain par nature» qui ne pousse pas pour le rétablissement de la monarchie, plaidant pour l'instauration d'une démocratie «séculaire». Mais pour y parvenir, insiste-t-il, les pays occidentaux doivent dialoguer dès à présent avec l'opposition iranienne.

«Sans avoir un dialogue constructif avec les forces démocratiques qui représentent cette alternative, affirme-t-il, on n'aura pas la même aisance ou possibilité de trouver un meilleur chemin vers ce que j'appelle une implosion contrôlée plutôt qu'une anarchie explosive».

M. M.



## Commentaire

Démission

Par Fouzia Mahmoudi

**A**u début de la crise sanitaire due au Covid-19 aux États-Unis, les critiques contre le président Trump se sont multipliées face à son approche du virus dont il a un temps tenté de minimiser l'impact. Durant le même temps, le gouverneur démocrate de New York, Andrew Cuomo, qui s'est distingué par sa gestion de la crise sanitaire et par son charisme, s'était élevé au rang de figure nationale pendant la pandémie de Covid-19, beaucoup reconnaissant sa compétence et sa poigne pour gérer la situation lorsque New York et sa région avaient été l'épicentre de la crise sanitaire, au printemps 2020. Certains voyaient déjà ce fils de gouverneur, ex-ministre du gouvernement de Bill Clinton et ami de Joe Biden, briguer la Maison-Blanche. Mais un an plus tard, sa position avait été fragilisée par les premiers témoignages de harcèlement sexuel. Il avait aussi été mis en difficulté par des accusations d'avoir minimisé le bilan du Covid-19 dans les maisons de retraite de l'État. Cette semaine, Andrew Cuomo a été accablé par les conclusions d'une enquête indépendante l'accusant d'avoir harcelé sexuellement une dizaine de femmes, ce qu'il a aussitôt nié. Selon cette enquête, le responsable démocrate «a harcelé sexuellement plusieurs femmes et, ce faisant, a violé la loi fédérale et celle de l'État de New York», a affirmé la procureure de cet État, Letitia James, lors d'une conférence de presse. Le président américain Joe Biden a ainsi lui-même appelé le gouverneur démocrate à démissionner. «Baisers et étreintes non désirés», «commentaires inappropriés», «gestes déplacés», le rapport de 165 pages attribue une longue liste d'actes répréhensibles au gouverneur, accusé à plusieurs reprises d'avoir posé ses mains de manière indécente sur ses employées. Le gouverneur de 63 ans a réaffirmé qu'il rejetait les accusations. «Avant tout, je veux que vous sachiez, et que vous l'entendiez de ma bouche : je n'ai jamais touché quelqu'un de manière inappropriée ou fait des avances sexuelles inappropriées», a-t-il réagi, dans une déclaration filmée depuis son bureau. Ne s'exprimant pas sur une possible démission, il a ajouté qu'il répondait point par point aux accusations dans un document diffusé par ses équipes. Mais les appels à quitter son poste, dans son propre camp, n'ont pas tardé. «Il doit démissionner», a lancé le maire démocrate de New York, Bill de Blasio, dont les relations avec Andrew Cuomo sont notoirement houleuses. «Et s'il continue à résister et à attaquer les enquêteurs qui n'ont fait que leur travail, il doit être mis en accusation immédiatement en vue d'être destitué», a ajouté le maire de New York. Une procédure qui peut aboutir à la destitution à d'ores et déjà été ouverte au Parlement de l'État de New York. Ainsi, l'avenir politique doré qui avait été envisagé pour Cuomo semble aujourd'hui bien lointain. Il se voit intimé par tous de quitter ses fonctions après avoir subi l'humiliation et le rejet de ceux qui hier l'encensaient. Reste à voir combien de temps le gouverneur de New York tiendra le coup sous la pression générale. Peut-être veut-il attendre de ne plus être sous le feu des projecteurs pour se retirer silencieusement ou peut-être encore croit-il que s'il arrive à résister et à se maintenir à son poste, ses adversaires finiront par l'oublier, à passer à autre chose, lui laissant une chance de continuer sa carrière.

F. M.

## Afghanistan

### Les talibans revendiquent l'attentat de Kaboul, l'armée défend les villes assiégées

Les talibans ont revendiqué hier, l'attentat ayant visé la veille le ministre afghan de la Défense et promis de nouvelles attaques contre des responsables gouvernementaux, alors que la bataille pour le contrôle de trois grandes villes assiégées par les insurgés se poursuit.

L'attaque mardi contre le ministre de la Défense, le général Bismillah Mohammadi, qui en est sorti sain et sauf, est «le début d'opérations de représailles contre de hauts responsables gouvernementaux pour la campagne de bombardements qu'ils ont ordonnée», a prévenu dans un communiqué Zabihullah Mujahid, un porte-parole des talibans.

Les armées afghane et américaine ont procédé, ces derniers jours, à de multiples bombardements aériens pour tenter d'entraîner l'avancée des talibans sur plusieurs centres urbains majeurs.

C'est la première attaque à Kaboul d'une telle ampleur revendiquée par les talibans depuis des mois. Ils avaient plutôt épargné la capitale après avoir signé, en février 2020 à Doha, un accord avec Washington prévoyant le retrait

de tous les soldats étrangers d'Afghanistan.

Deux grosses explosions dont celle d'un véhicule piégé, accompagnées d'un assaut armé, avaient secoué Kaboul mardi soir. Huit civils ont été tués et une vingtaine blessés, selon un bilan actualisé hier matin du ministère de l'Intérieur.

Les forces de sécurité ont mis environ cinq heures pour briser la résistance des assaillants, qui ont tous été tués, l'un dans l'explosion du véhicule et les trois autres dans les échanges de coups de feu, selon la même source.

Survenue tout près de la zone verte, enceinte ultra-fortifiée abritant notamment le palais présidentiel et des ambassades, cette attaque illustre une nouvelle fois les difficultés auxquelles est confronté le gouvernement, qui vacille face aux assauts coordonnés des talibans dans tout le pays.

A Lashkar Gah, capitale de la province du Helmand (sud-ouest), un fief des insurgés où ont eu lieu quelques-uns des combats les plus violents en 20 ans d'intervention internationale, les habitants cherchaient à s'enfuir hier, conformément aux

consignes de l'armée.

«Les familles qui ont les moyens financiers ou une voiture ont quitté leur maison. Mais les familles qui ne peuvent pas se le permettre, comme nous, doivent rester chez elles. On ne sait pas où aller, ni comment», a déclaré Halim Karimi, un habitant de Lashkar Gah.

«Il n'y a aucun moyen de s'échapper de la zone, car les combats sont incessants. Il n'y a aucune garantie qu'on ne sera pas tués sur le chemin. Le gouvernement et les talibans nous détruisent», a affirmé Saleh Mohammad, un autre résident. Les combats ont continué dans la nuit et hier.

Les civils, pris au piège des combats, ont déjà payé un lourd tribut au conflit à Lashkar Gah, ville de 200 000 habitants. Au moins 40 civils ont été tués et 118 blessés au cours des dernières 24 heures, avait annoncé mardi la Mission des Nations unies en Afghanistan (Unama).

Le général Sami Sadat, plus haut gradé de l'armée dans le Sud afghan, avait appelé mardi les habitants à évacuer la ville en prévision d'une grande contre-attaque, promettant de ne pas laisser «un seul taliban en vie».





CAF

## L'ancien président Hayatou suspendu un an

L'ANCIEN président de la Confédération africaine de football (CAF), le Camerounais Issa Hayatou, a écopé d'un an de suspension de toute activité relative au football (administrative, sportive et autre) aux niveaux national et international, pour «manquement à son devoir de loyauté», a annoncé la Fédération internationale (Fifa), mardi. «Dans sa décision, consécutive à une longue audition, la chambre de jugement de la Commission d'éthique indépendante a établi, sur la base des informations recueillies par la chambre d'instruction, que Hayatou avait manqué à son devoir de loyauté dans le cadre de sa fonction de président de la CAF en signant, au nom de la Confédération, un contrat contraire aux principes concurrentiels avec Lagardère Sports qui a eu des répercussions désastreuses pour la CAF, à la fois d'un point de vue financier (EGP 200 millions) et de son image», a précisé l'instance mondiale dans un communiqué, tout en soulignant que Hayatou devra également s'acquitter d'une amende de 30 000 francs suisses. L'enquête portait sur les

agissements de Hayatou en tant que président de la CAF, notamment sur son implication dans les négociations, la finalisation et la signature du protocole d'accord et du contrat concernant la commercialisation par la société Lagardère Sports des droits médias et marketing des compétitions organisées par la CAF entre 2014 et 2017. Hayatou, reconnu coupable d'infraction à l'article 15 de la dernière édition du code d'éthique de la Fifa, avait été à la tête de la CAF entre 1988 et 2017, avant d'être battu lors des élections de mars 2017 par le Malgache Ahmad Ahmad, qui allait lui-même céder sa place au Sud-africain Patrice Motsepe en mars dernier. «La décision motivée a été notifiée à Hayatou aujourd'hui (mardi), date à laquelle l'interdiction entre en vigueur, et elle est publiée sur [legal.fifa.com](http://legal.fifa.com)», conclut le communiqué.

Outre la présidence de la CAF, Hayatou (74 ans) avait occupé le poste de président de la Fifa par intérim, vice-président et membre du Conseil de la Fifa, ainsi que vice-président d'honneur de la Fifa.

Basket-ball/ Championnats d'Afrique U16

## Les sélections algériennes au Caire avec des objectifs différents

LES SÉLECTIONS algériennes de basket-ball des moins de 16 ans (U16), garçons et filles, prendront part aux Championnats d'Afrique de la catégorie (6-15 août) au Caire (Egypte), avec des objectifs diamétralement opposés, à savoir le podium pour les premiers et la découverte pour les deuxièmes. Afin de convoquer les meilleurs éléments en prévision de l'AfroBasket U16, les sélectionneurs nationaux, Azzedine Benakouche (garçons) et Radia Boulahia (filles), ont procédé par étapes. Ils ont d'abord organisé des stages de présélection à travers tout le territoire national, avant de retenir les meilleurs éléments en stage permanent depuis le mois d'avril au Centre de préparation et de regroupement des équipes nationales de Souidania (Alger). Dans une déclaration à l'APS, Benakouche a indiqué que la première phase de préparation a permis de dénicher des joueurs talentueux, dont le basketteur de Ouargla Mahrez Karabi (2.02 m). «Nous avons composé une belle équipe, avec six joueurs de plus de deux mètres. Malgré le manque de compétition, dû notamment aux restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, nous visons une place sur le podium», a-t-il déclaré. «Nos joueurs sont bons techniquement et motivés pour viser les premiers rôles», a-t-il ajouté. Selon le coach national, le tournoi masculin regroupera huit pays : Egypte (hôte), Algérie, Tchad, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali et Zimbabwe. De son côté, l'an-

cienne internationale Radia Boulahia, à la tête de la sélection féminine, a indiqué que le premier objectif à travers cette participation est de renouer avec la compétition continentale après 10 ans d'absence. «Notre premier objectif a été de composer une sélection nationale féminine U16 après 10 ans de léthargie. La dernière participation algérienne à un tournoi de cette envergure remonte à 2010. Cette participation permettra aux filles de renouer avec la compétition internationale et découvrir l'ambiance d'un AfroBasket», a-t-elle expliqué. «Nous n'avons pas d'informations sur le niveau des participants, dont le nombre s'élève à sept. Mais nous savons que l'Egypte et le Mali seront les favoris du tournoi», a-t-elle estimé. Avant le départ pour la capitale égyptienne, prévu hier à bord d'un vol charter, les deux sélections, qui seront renforcées par 8 joueurs évoluant en France (4 garçons et 4 filles), ont effectué un dernier stage de préparation à Seraïdi (Annaba). L'Egypte (garçons) et le Mali (filles) sont les tenants du titre de la dernière édition disputée en 2019.

Ligue 1 (mise à jour)

# L'USMA écarte la JSK du podium

■ L'USM Alger s'est imposée devant la JS Kabylie sur le score de 1 à 0, en match comptant pour la mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 de football, disputé mardi soir au stade Omar-Hamadi d'Alger.



Les Usmistes souhaitent terminer la saison en force

Par Mahfoud M.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Belkacemi (48') pour les Rouge et Noir. A la faveur de cette victoire, l'USMA (4<sup>e</sup> - 59 points) revient à trois points de la 2<sup>e</sup> place du podium de Ligue 1, occupée conjointement par l'ES Sétif et la JS Saoura. De son côté, la JS Kabylie occupe le 7<sup>e</sup> rang avec 52 points, avec deux autres matchs en retard : vendredi à domicile face au WA Tlemcen (21h00) et en déplacement devant la lanterne rouge, la JSM Skikda, à une date qui reste à

désigner. La formation kabyle jouera également la finale de la Coupe de la Ligue face au NC Magra mardi prochain (10 août) au stade du 5-Juillet (Alger). Les Rouge et Noir ont donc écarté les Canaris de la course au podium tandis qu'ils s'y rapprochent. L'USMA, malgré les problèmes qu'elle a vécus, a su revenir en force et réussit de bien meilleurs résultats ces derniers jours, après la mobilisation de tout le monde, sachant que le plus important était de terminer la saison à une place honorable, après avoir raté le coche en début de saison. Certains imputent le mauvais départ au recru-

tement effectué par le directeur sportif, Antar Yahia. D'ailleurs, ils affirment que le président Achour Djelloul souhaite faire des changements à ce niveau et qu'il aurait déjà pris attache avec l'ancien manager du CRB, Toufik Korichi, qui, toutefois, ne fait pas l'unanimité au sein des fans de l'USMA qui souhaitent plutôt le retour de l'enfant du club et ancien président, Saïd Allik. Pour ce qui est de la barre technique, la direction du club algérois a pris attache avec l'actuel entraîneur de l'ESS, Nabil El Kouki, pour prendre en main l'équipe la saison prochaine.

M. M.

Coupe de la Ligue de football

## La finale JSK-NCM fixée au mardi 10 août au 5-Juillet

La finale de la Coupe de la Ligue, entre la JS Kabylie et le NC Magra, se jouera le 10 août au stade olympique du 5-Juillet (Alger), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), mardi, sur son site officiel. Le vainqueur de cette Coupe de la Ligue prendra part à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine, en compagnie du troisième au classement du championnat de Ligue 1. Dans le cas où le détenteur de la Coupe de la Ligue finira sur le podium du cham-

pionnat, le finaliste sera le second représentant algérien en Coupe de la Confédération, a précisé la Fédération algérienne de football dans un récent communiqué publié au terme de la dernière réunion du Bureau fédéral. Pour rappel, la Coupe de la Ligue, réservée exceptionnellement aux clubs de la Ligue 1 professionnelle, a été relancée cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19.

CR Belouizdad

## Sayoud opte pour Al-Taee (Arabie saoudite)

C'était dans l'air, il y a quelques jours et c'est désormais officiel, le meneur de jeu du CRB, Amir Sayoud, s'est engagé en faveur d'Al-Taee en Arabie saoudite qui lui a proposé un pont en or avec un salaire très motivant qui avoisinerait un million d'euros. Le joueur de 31 ans, dont le contrat expire avec le CRB, a signé

aujourd'hui dans la soirée un nouveau contrat de deux saisons avec son nouveau club qui a été promu en première division à l'issue de la saison écoulée.

Le joueur international algérien s'envolera pour l'Arabie saoudite dans les prochains jours et rejoindra sa nouvelle formation. Pourtant, le manager du Chabab, Hocine

Yahi, a tout fait pour tenter de convaincre le maître à jouer afin de renouveler avec les Rouge et Blanc, surtout qu'il restait l'un des joueurs les plus en vue dans le championnat de cette saison, notamment grâce à ses buts décisifs et ses passes lumineuses pour ses coéquipiers.

M. M.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Problème d'oxygène dans les hôpitaux

## Saida Neghza pointe du doigt la Issaba

Ph/E. Soraya/J. A.



**SAIDA NEGHAZ**, présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), a tiré à boulets rouges sur les résidus de la Issaba et les responsables ayant mal géré la crise sanitaire. S'exprimant sur une chaîne de télévision, elle a indiqué que de l'argent a été collecté, mais l'on ne pouvait pas acheter du matériel médical. «*Il y a des difficultés et personne n'est là pour nous orienter d'où nous pouvons nous procurer ce matériel, de Turquie, de Chine ou tout autre pays...*», a-t-elle regretté. L'épidémie de coronavirus dure depuis presque 18 mois, rappelle-t-elle, et les hôpitaux ne sont pas dotés de groupes d'oxygène. Une faille qu'elle impute aux directeurs d'hôpitaux qui avaient tout le temps de pallier à cette situation. Offusquée par la situation qui prévaut, la présidente de la CGEA a déclaré que suite aux nombreux morts

enregistrés, le ministre de la Santé devrait démissionner. Elle reproche aussi à ce dernier de ne pas se rendre dans les hôpitaux et s'enquérir de la situation afin de prendre les mesures adéquates. Saida Neghza a ouvertement accusé la Issaba d'avoir créé cette crise d'oxygène, comme bien d'autres crises d'ailleurs. «*J'informe le président de la République qu'ils sont en train de créer des sociétés écrans à l'étranger*», a-t-elle dénoncé. «*J'informe le président de la République qu'ils sont en train de créer des sociétés écrans à l'étranger*», a-t-elle dénoncé. Ces individus, ajoute-t-elle, mettent à profit cette crise de l'oxygène pour transférer de l'argent à l'étranger. Pour y faire face, elle a appelé les autorités publiques à procéder à l'acheminement du matériel dont ont besoin les hôpitaux et c'est le patronat qui paiera, une fois ces équipements sur le territoire national. La présidente de la CGEA s'est par ailleurs interrogée : «*Où sont passés les 500 milliards qui étaient dans le bureau du FCE ?*».

Massi S.

Impliqué dans des affaires de corruption

## Abdelmoumen Ould-Kaddour extradé vers l'Algérie

L'ancien P-DG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould-Kaddour, a été extradé, hier, par les Emirats Arabes Unis vers l'Algérie, suite à un mandat d'arrêt international émis à son encontre pour implication dans des affaires de corruption. Pour rappel, Ould Kaddour a été sous le coup d'un mandat d'arrêt international

lancé à son encontre par le pôle pénal économique et financier d'Alger qui l'a poursuivi dans deux affaires : celle de l'acquisition de la raffinerie Augusta en Sicile, dans des conditions désavantageuses pour l'Algérie et celle de la société algéro-américaine BRC.

R. N.

Le théâtre et le cinéma en deuil

## Décès de l'artiste Saïd Hilmi

Le grand artiste et comédien Saïd Hilmi est décédé, hier, à Alger à l'âge de 82 ans des suites de complications liées au coronavirus, a-t-on appris de ses proches.

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) avait annoncé, il y a quelques jours, la dégradation de l'état de santé de Saïd Hilmi suite à sa contamination à la Covid-19.

Né en 1939 à Tizi-Ouzou, le regretté a tracé sa carrière artistique très jeune, d'abord en participant à nombre d'émissions radiophoniques pour enfants.

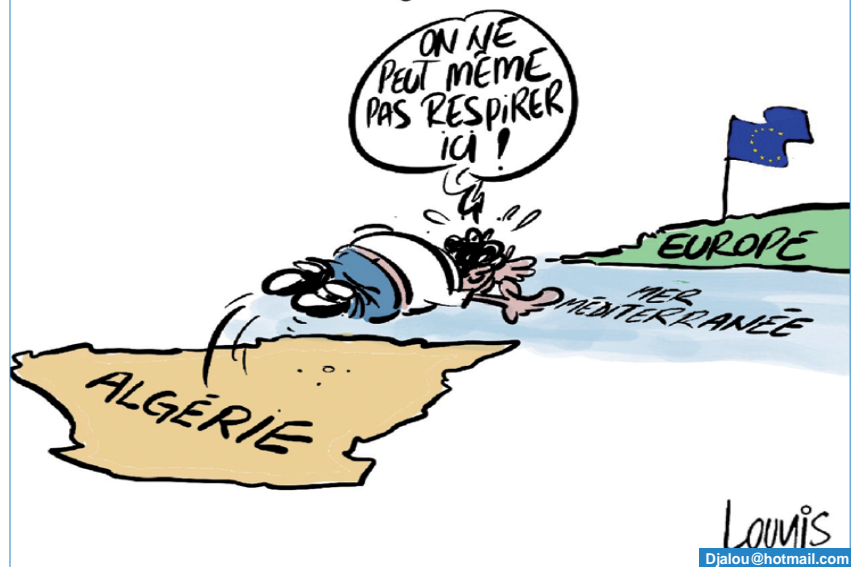
Quelques années plus tard, feu Hilmi a animé des programmes sur le théâtre, pour ne citer que «*Akardeche*» sur les fréquences de la radio Chaîne 2.

Participant à plusieurs œuvres cinématographiques, le défunt a brillé dans «*Ali au pays des mirages*» en 1979 de Mohamed Rachedi, «*Douar des femmes*» en 2005 de Mohamed Chouikh ou encore dans l'art dramatique algérien, aux côtés de grands artistes tel que Sidali Kouiret, Fatiha Berbère et Nouria, dans «*A prendre ou à laisser*».

Cunnu et reconnu en milieu artistique pour sa passion son travail, son enthousiasme et inquiétude pour le cinéma algérien, le regretté était en contact permanent avec les artistes et membre actif au sein de l'association Adwaa à la tête de laquelle il était désigné récemment président d'honneur.

R. C.

## Plus de 2000 harraga algériens Arrivés en Espagne au mois De juillet



Loumis  
Djalou@hotmail.com

Lutte contre la criminalité et la contrebande en une semaine

## Fructueuses opérations menées par l'ANP

■ Des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire ont mené, durant la période allant du 28 juillet au 3 août, de multiples opérations dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité, la contrebande et l'émigration clandestine, témoignant ainsi de «*l'engagement infailible*» des Forces armées à «*préserver la quiétude et la sécurité dans le pays*», indique un bilan opérationnel de l'ANP rendu public hier.

Par Slim O.

«**D**ans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, des détachements et des unités de l'ANP ont mené, du 28 juillet au 3 août 2021, de multiples opérations qui témoignent de l'engagement infailible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a capturé le terroriste dénommé «*B. Ben Mohamed*» dit «*Abdelmalek*», au niveau du Secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar/6<sup>e</sup> RM. Ledit terroriste qui avait rallié, en 2017, les groupes terroristes activant dans la région du Sahel, avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et 3 chargeurs garnis de munitions.

Dans le même contexte, un détachement combiné de l'ANP a découvert, lors d'une opération de fouille et de recherche dans la commune de Douar El-Ma, wilaya d'El-Oued, une cache contenant 40 charges propulsives pour obus d'artillerie, 1 957 balles de différents calibres, 408 détonateurs pour mines et grenades, ainsi qu'un lot de pièces, de chargeurs et chaînes de munitions pour diverses armes et des moyens de liaison.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts



intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans le pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Régions militaires, 7 narcotrafiquants et saisi 203 kilogrammes de kif traité que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc, tandis que 15 autres narcotrafiquants ont été arrêtés et 10 kilogrammes de la même substance ainsi que 6 450 comprimés psychotropes ont été saisis, dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires.

Dans un autre contexte, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 126 individus et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un chargeur garni, 33 véhicules, 12 groupes électrogènes, 17 marteaux piqueurs, 26 tonnes de mélange d'or brut

et de pierres ainsi que des explosifs, outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que 7 fusils de chasse, 48 tonnes de déchets de cuivre et 15 000 paquets de tabac ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Ghardaïa, In Amenas, Tizi-Ouzou et Tipaza.

En outre, le même bilan a fait état de «*tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 7 500 litres, qui ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Tindouf et Bordj Badji Mokhtar*».

Par ailleurs, «*les gardes-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 128 individus à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, El Kala, Annaba, Skikda et Chlef, alors que 44 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Ghardaïa, Tindouf et Djanet*», selon la même source.

S. O.